



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4824

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Office des Sports de Lyon pour l'organisation des échanges Europod du 29 juin au 5 juillet 2019 à Birmingham - Approbation d'une convention d'application

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4824 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'OFFICE DES SPORTS DE LYON POUR L'ORGANISATION DES ECHANGES EUROPOD DU 29 JUIN AU 5 JUILLET 2019 A BIRMINGHAM - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis janvier 2008, l'Office des Sports de Francfort (Sportjugend Frankfurt) et l'Office des Sports de Lyon (OSL), sis 419 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^e, œuvrent ensemble pour organiser un échange de jeunes sportifs dans le cadre du jumelage de ces deux villes. Ce projet est désormais connu sous le nom d'Europod. Depuis 2016, de jeunes sportifs anglais de Birmingham ont été intégrés à ce programme.

Cette année, près de 100 jeunes sportifs lyonnais et 100 francfortois, âgés de 12 à 17 ans, iront à la découverte de la ville de leur partenaire anglais, Birmingham, du 29 juin au 5 juillet 2019. Les Lyonnais sont issus de 10 associations sportives de Lyon : AS Bellecour Perrache, ASUL Lyon 8 Tennis de Table, Badminton Club de Lyon, Comité d'Escrime du Rhône, Eveil de Lyon section football, Hip Hop de Lyon, Judo Club de Gerland, Les Panthères de Lyon, Lyon Olympiques Echecs, Lyon Sport Métropole section Tir sportif.

70 bénévoles et entraîneurs de clubs, dont une trentaine de lyonnais, encadreront ce déplacement qui mobilisera plus de 400 participants sur différentes activités – sportives, culturelles et linguistiques.

L'Office des Sports de Lyon, la Sportjugend Frankfurt et le Sports Birmingham assurent la coordination des échanges, l'organisation des programmes communs et l'accompagnement des clubs dans leurs démarches administratives.

De dimension européenne, ce projet contribue au rayonnement de la Ville de Lyon auprès des jeunes sportifs allemands et anglais. Il permet dans le même temps de créer du lien entre les clubs lyonnais grâce aux temps communs inclus dans le programme.

Le budget prévisionnel de ce rassemblement s'élève à 54 120 € il comprend notamment les frais de transports, d'hébergements et de communication. Le projet est soutenu par les Villes de Francfort et Birmingham, ainsi que par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

L'Office des Sports de Lyon a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 3 000 €

Par délibération n° 2019/4487, l'Office des Sports de Lyon a reçu une subvention annuelle de fonctionnement de 73 000 € de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2018/3869, elle a reçu une subvention de 3 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation de l'édition 2018 de l'échange EUROPOD.

Cette opération participant grandement au rayonnement de la Ville de Lyon en Europe, je vous propose de lui accorder une aide financière municipale de 3 000 €

Les conditions et modalités de versement de cette subvention sont formalisées par la convention d'application n° 1, jointe au présent rapport.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2018/3869 du 28 mai 2019 et n° 2019/4487 du 31 janvier 2019 ;

Vu ladite convention d'application n°1 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de fonctionnement de 3 000 € est allouée à l'Office des Sports de Lyon, dans le cadre d'Europod, échange de jeunes sportifs, au titre du jumelage des Villes de Lyon et de Francfort.
- 2- La convention d'application n°1 à la convention cadre de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Office des Sports de Lyon, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT